Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1559

Artikel: Taxes universitaires : vrais problèmes et fausses questions
Autor: Simioni, Olivier
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1021368

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vrais problèmes et fausses questions

Dans un dossier publié par L'Hebdo du 1er mai, c'est le libéral Jean-Marc Rapp, recteur de l'Université de Lausanne, qui défend des taxes minimales alors que Charles Kleiber, secrétaire d'Etat à la science et à la recherche parfois apprécié de la gauche politique, et Patrick Aebischer, président de l'EPFL, soutiennent leur forte augmentation (entre 3000 et 50000 francs par année).

Dans un contexte dominé par la critique de l'immobilisme des universités suisses, par les discours sur l'émergence d'une «société du savoir» ou les projets d'université on-line, *la question peut sembler futile. Cependant, même si l'augmentation n'est pas imminente, le débat mérite qu'on s'y attarde car il montre à quel point on peut passer parfois à côté des bonnes questions.*

Les arguments financiers sont a priori la première piste de réflexion qui permet de comprendre l'idée d'une augmentation des taxes. Les hautes écoles ayant de plus en plus besoin de moyens, les pouvoirs publics rechignant à les leur fournir, il semble logique de penser aux taxes pour résoudre cette question. Un problème important se situe néanmoins au niveau des proportions. Par exemple, les taxes encaissées actuellement à l'EPFL n'atteignent même pas 1% de la somme reçue chaque année de la Confédération sous forme de subvention. On imagine l'augmentation nécessaire pour atteindre ne serait-ce que 10%. L'autre problème est évidemment celui du coût des bourses présentées comme la solution aux inégalités provoquées par l'augmentation des taxes. A moins bien entendu que l'on entre dans un système de remboursement de prêts sur trente ans évoqué par Patrick Aebischer.

La seconde piste de réflexion est plus une question de principe ou, pour reprendre les termes de Charles Kleiber, un «souci d'équité». Les étudiants qui ont eu la possibilité de suivre des formations de pointe auront le droit à des salaires nettement plus élevés que la moyenne et il serait juste qu'ils participent à leurs frais de formation. C'est oublier (naïvement?) un fait essentiel. Les hauts revenus étant censés payer plus d'impôts, ils financent par ce biais les formations qu'ils ont suivies pour bénéficier d'un bon salaire (avec à la clé un effet de solidarité intergénérationnelle).

Payer pour étudier n'est pas le seul obstacle

Il est surprenant de voir que ces principes relativement simples sont rappelés par le libéral Jean-Marc Rapp, dont le parti revendique pourtant les vertus de la compétition dès les premières années d'école. On aimerait avoir une position plus claire de Charles Kleiber. Son discours utopique sur la «société du savoir» dans laquelle «chacun ira chercher les connaissances là où elles se trouvent» permet toutefois de penser qu'il défend cette idée: forcer la mobilité des étudiants en jouant sur les taxes. Mais la mobilité d'un certain nombre de privilégiés doit-elle se faire aux dépens de la majorité?

Le montant des taxes universitaires est une question qui a son importance. Mais elle ne doit pas occulter le fait que ce n'est de loin pas le seul obstacle à un accès le plus égal possible aux études universitaires. Même en rendant gratuites les hautes écoles, les étudiants dont les parents ont eux-mêmes obtenu un diplôme universitaire resteront largement surreprésentés. Le coût de la vie d'étudiant dû au changement de domicile et de mode de vie peut en être une cause. Mais c'est essentiellement l'échec de l'école primaire et secondaire à résoudre cette question en amont par une pédagogie et un système de promotion appropriés qui doit nous interpeller. La réduction des taxes n'y changera malheureusement rien, de la même manière que son augmentation ne résoudra pas les problèmes de financement de l'enseignement supérieur et de la recherche. De là à dire qu'il s'agit du mauvais débat…

Olivier Simioni

France voisine

Les socialistes à nos frontières

Le 7 mai *Le Monde* a publié les résultats par département de la consultation des membres du Parti socialiste en prévision du prochain congrès qui se tient à Dijon.

Seul le département du Pas-de-Calais peut compter sur douze mille membres alors que le Nord n'en a pas tout à fait huit mille, les Bouches-du-Rhône environ six mille six cent et la Seine (Paris) six mille quatre cent. A l'autre extrémité, l'Aube en a seulement cent nonante. Les cinq départements à la frontière suisse et le Territoire de Belfort ont chacun quelques centaines d'adhérents: Ain, 390; Doubs, 539; Jura, 310; Haut-Rhin, 460; Haute-Savoie, 410; Territoire de Belfort, 275.

La motion présentée par le secrétaire du parti François Hollande, qui consacre une ligne politique basée sur la continuité, a obtenu le plus de suffrages parmi les représentants socialistes proches de nos frontières sauf dans le Jura où le Nouveau Parti socialiste (NPS) de Arnaud Montebourg est majoritaire.

Dans *Le Monde* du 9 mai, Jean Mélenchon, cofondateur avec Henri Emmanuelli du courant Nouveau Monde, déplore que pour la première fois « les socialistes disent massivement que les ruptures, ça n'est pas possible» et que le PS préfère une «ligne d'accompagnement social». *cfp*

IMPRESSUM
Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédaction:
Marco Danesi (md)
Ont collaboré à ce numéro:
Alex Dépraz (ad)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Jerôme Meizoz
Charles-F. Pochon (cfp)
Olivier Simioni
Albert Tille (at)
Forum:
Bastienne Joerchel Anhorn
Responsable administrative:
Anne Caldelari
Impression:
Presses Centrales Lausanne SA
Abonnement annuel: 100 francs
Etudiants, apprentis: 60 francs
@bonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
www.domainepublic.ch